

**Appel à communication – journée d'études, Paris (avril 2020, date à confirmer)**

*Organisée par Anaïs Bornet (docteure à Sorbonne-Université) et Francesco Guidoboni (docteur à l'université Panthéon-Sorbonne)*

Soutenue par l'association GHAMU (Groupe Histoire Architecture & Mentalités Urbaines) et par la Société d'Études du XVII<sup>e</sup> siècle.

**« Aux environs de Paris » : les maisons de plaisance du Grand Paris, de Louis XIV à l'Empire.**

La création en 2016 de la « métropole du Grand Paris » est l'occasion pour les chercheurs et les acteurs du patrimoine de s'interroger sur l'héritage architectural de la banlieue parisienne – petite et grande couronnes – son identification, son histoire, sa conservation ou sa réhabilitation. Ces bâtiments, pour certains encore préservés, se trouvent aujourd'hui face à diverses problématiques de conservation, d'adaptation aux nouveaux besoins, d'accueil du public, etc., mais sont également souvent menacés par les transformations urbaines qui répondent aux évolutions de la société du XXI<sup>e</sup> siècle.

Cette journée d'étude est consacrée plus particulièrement aux maisons de plaisance bâties entre la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et l'Empire au sein des limites actuelles du Grand Paris. Souvent méconnus et peu valorisés, les vestiges de la villégiature francilienne – non royale – de cette période se trouvent au cœur de l'actualité ; la préservation de l'intégrité de ce patrimoine architectural fait aujourd'hui débat et est au centre des préoccupations des acteurs et défenseurs du patrimoine. Cet événement scientifique permettrait également d'observer les manières dont ces demeures sont incluses dans le paysage urbain actuel.

Autrefois situées en dehors de la capitale, les demeures de plaisance suburbaines comprenaient en réalité des typologies diverses : châteaux, maisons de dimensions variées, folies et pavillons accompagnés de parcs et de jardins. La villégiature s'est en effet développée en Ile-de-France dès la Renaissance, où une élite fortunée (le roi et ses proches, certains courtisans, mais aussi des ministres, des grands financiers...) quitte la ville lors de la belle saison, et s'installe dans de somptueuses résidences « aux champs » pour s'y détendre et se divertir. Avec la création de la métropole du Grand Paris et l'annexion à la capitale de nombreuses résidences de villégiature, s'ouvrent de nouveaux questionnements sur les liens existants entre la ville et ce patrimoine autrefois éloigné.

Les maisons de plaisance des « environs de Paris » firent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle l'objet de descriptions au sein de guides de voyage, guides qui se multiplient à cette période. Par ailleurs, certaines de ces demeures sont même prétextes au début du XIX<sup>e</sup> siècle à des recueils d'illustrations (Krafft et Ransonnette, 1801 et 1812).

La bibliographie récente sur le sujet s'est focalisée de manière ponctuelle sur certaines communes franciliennes, alimentée entre autres par l'important travail monographique des chercheurs du service Patrimoines et Inventaire du patrimoine culturel de la région, publié entre autres dans la base *Mérimée* et au sein des collections « Cahiers du Patrimoine » ou, plus succinctement, « Images du Patrimoine ».

La création administrative du Grand Paris a généré un nouvel intérêt pour la banlieue

parisienne : conférences, séminaires<sup>1</sup>, expositions<sup>2</sup>, etc. Simultanément aux réflexions menées sur le Grand Paris, apparaissent également de rares publications scientifiques portant sur le phénomène de la villégiature francilienne de l’Ancien Régime au début du XX<sup>e</sup> siècle. Jusqu’à présent, ce phénomène a surtout été abordé du point de vue de l’histoire socio-culturelle ou encore de l’histoire de l’urbanisme, d’après une chronologie débutant le plus souvent à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, période des lotissements et de l’industrialisation de nombreuses localités.

Une réflexion générale réunissant l’étude architecturale des maisons de plaisance de la période moderne aux questions de la décoration intérieure, des jardins, ainsi que de l’art de vivre – à l’instar des recherches menées sur la villégiature en Bordelais<sup>3</sup> – apporterait un jour nouveau aux connaissances déjà établies grâce aux monographies d’édifices existantes. Notre objectif est également d’ouvrir un questionnement sur la/les définition(s) de la « maison de plaisance », qui regroupe différentes typologies, différents usages, différentes formes architecturales, etc.

---

## **Thèmes proposés (liste non exhaustive)**

### *I : Construire une maison de plaisance : choix formels et techniques*

Le Grand Paris est jalonné de maisons de plaisance, terme qui regroupe en réalité des constructions très hétérogènes dans leur implantation, les choix architecturaux, la distribution intérieure, l’usage ou encore le décor. Les intervenants auront la possibilité d’étudier ces thématiques en présentant des cas d’étude. Les propositions pourront s’élargir aux aspects économiques et sociaux liés à la construction des maisons de plaisance, notamment le financement du chantier, les matériaux utilisés selon le site choisi, le commanditaire, la typologie de l’édifice en fonction de son propriétaire et de sa classe sociale. En outre, les réflexions pourront porter sur les rapports entre architectes et commanditaires, et leurs rôles respectifs dans les choix esthétiques et stylistiques, ou encore le choix de l’emplacement.

### *II : La ville et ses limites*

Les communications pourront porter sur l’emplacement des maisons de plaisance par rapport à la ville de Paris, en analysant notamment certains éléments majeurs : portes de ville, enceintes, barrières, etc. L’étude de l’emplacement des maisons de plaisance par rapport aux routes et cours d’eaux sera l’occasion de développer la thématique du rapport entre la ville et la campagne, reliées par les réseaux de voies de circulations (chemins, routes royales, approvisionnement de la ville) ainsi que les services (abattoirs, marchés, usines,

---

<sup>1</sup> *Le Grand Paris vert. Nature, espaces verts, écologie et retour à la terre (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, séminaire organisé en 2018-2019 par le collectif de chercheurs Groupe Transversal du Labex Futurs Urbains (Université Paris Est), cf. [www.inventerlegrandparis.fr](http://www.inventerlegrandparis.fr).

<sup>2</sup> Récemment, « La villégiature : de la ‘maison de campagne’ à la villa Savoye », exposition tenue à la villa Savoye (Poissy) à partir du 7 avril 2018, portant sur les maisons de villégiature dans le département des Yvelines.

<sup>3</sup> *Maisons de campagne en Bordelais : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, C.E.R.C.A.M. (Université Montaigne – Bordeaux III), Talence, Art & Arts, 1994.

cimetières, etc.) Enfin, on pourra aussi s'interroger sur le rapport entre les maisons de plaisance et l'habitat des villes et villages des environs de la capitale, l'exploitation des domaines et des forêts (agriculture, élevage, chasses, etc.)

### *III : Théorie et pratique de la construction des maisons de plaisance*

L'élaboration et la diffusion de traités d'architecture relatifs aux maisons de plaisance pose la question de la place de ce programme au sein de la formation des architectes de l'Académie royale d'architecture. Les sujets de concours et les cours de l'Académie en rapport avec ces édifices pourront ainsi être abordés.

Cette thématique pourra également s'ouvrir à l'étude de la représentation de la maison de plaisance. La large diffusion de vues et plans gravés de maisons de plaisance, que ce soit à l'initiative d'éditeurs<sup>4</sup>, de propriétaires ou encore d'architectes, sert divers desseins : reflets d'un certain prestige ? sources d'inspiration architecturales ? démonstration d'un savoir-faire ou d'idées novatrices ? Ces différents aspects pourront être discutés au cours des interventions.

### *IV : Les enjeux actuels de la conservation de ce type de patrimoine*

Suite à la transformation du paysage de la banlieue parisienne, de nombreuses maisons de plaisance furent démolies ou transformées pour les adapter à de nouveaux usages. De surcroît, le lotissement des parcs et jardins a concouru à la mutation profonde du paysage de la banlieue parisienne. L'environnement des maisons de plaisance s'en trouva alors complètement transformé. Les communications pourront s'intéresser aux démolitions ou transformations des anciennes maisons de plaisance, ainsi qu'à la disparition des grands domaines à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, face à l'expansion urbaine. En outre, des cas exemplaires de restauration et réhabilitation pourront être présentés, mettant en avant les enjeux de conservation et de valorisation de ce patrimoine fragile souvent méconnu.

---

## **Modalités pratiques**

L'appel à communications s'adresse aux étudiants et chercheurs en histoire de l'art ainsi que d'autres branches des sciences humaines provenant des institutions françaises et étrangères, mais s'ouvre également aux professionnels du patrimoine : chercheurs des services de l'Inventaire, architectes, spécialistes de la conservation/restauration du patrimoine, etc.

Les communications, d'une durée limitée à 25 minutes, seront accompagnées de projections.

Les propositions de communications devront comporter :

- un titre provisoire
- un résumé de 2 000 signes environ

---

<sup>4</sup> Citons entre autres *L'Architecture française, ou, Recueil des plans [...] des châteaux & maisons de campagne ou de plaisance* [...], publié par Pierre-Jean Mariette en 1727, et *L'Architecture française* [...], de Jacques-François Blondel paru entre 1752-1756, projet éditorial initié par l'éditeur Jombert.

Les réponses sont à envoyer avant le **28 novembre 2019** aux organisateurs, aux adresses suivantes : [anaisbornet.ha@gmail.com](mailto:anaisbornet.ha@gmail.com) et [fg.archi@yahoo.it](mailto:fg.archi@yahoo.it)